



Ariadna Ayala Docteur en anthropologie sociale et professeur à l'Université Complutense de Madrid

"Les gestatrices et les familles qu'elles aident sont criminalisées de manière simpliste"

Arantza Rodríguez

13 09 22 | 08:18



Ariadna Ayala/ Oskar Gonzalez

"Il est important que le point de vue des gestatrices soit pris en compte par les mouvements féministes et par les politiciens qui devront probablement le régler à l'avenir", explique Ariadna Ayala, une anthropologue qui participera, aux côtés de gestatrices et cinquante experts, lors du premier congrès international sur la gestation pour autrui qui se tiendra en juillet 2023 à Bilbao et qui a été présenté hier par l'association Gure umeen ametsak, l'un des organisateurs de l'événement.

Pourquoi la GPA est-elle si controversée ?

La GPA montre que la gestation n'est plus liée à la maternité. C'est une femme qui porte le bébé d'autres personnes avec un embryon avec lequel elle ne partage pas de matériel génétique. La gestation pour autrui remet en question la manière d'appréhender la famille et comment elle se forme en Occident.

Serait-ce si controversé s'il n'y avait pas de compensation financière ?

Il y a des endroits où la GPA est mieux acceptée lorsqu'elle est considérée comme un acte altruiste. Il y a beaucoup de controverse concernant la monétisation du travail gestationnel. Les femmes californiennes que j'ai interrogées considèrent l'argent comme une compensation pour les neuf mois de grossesse et pour tous les rendez-vous médicaux et les formalités administratives qu'elles doivent remplir. La plupart d'entre elles ont déjà leurs familles formées et considèrent que le processus de gestation demande un effort et qu'il n'est que juste qu'on leur propose de l'argent qui leur soit bon à réinvestir dans leur famille.

Quelles sont les principales motivations qui poussent une femme à devenir enceinte pour une autre famille ?

Les 16 femmes californiennes que j'ai interviewées cet été disent avoir voulu aider d'autres familles ou individus à avoir des enfants. C'est leur principale motivation. La motivation économique est également importante, bien que secondaire. Il est important d'indiquer qu'elles ne sont pas dans des situations économiques précaires. S'il existe un risque de pauvreté, elles ne sont pas considérées comme des candidates appropriées par les agences de GPA. Ce sont des femmes de la classe moyenne qui travaillent et la grande majorité d'entre elles ont des diplômes universitaires. Elles ont toutes des enfants. Il est très fréquent qu'elles disent que l'expérience a été positive.

Quels dilemmes éthiques la GPA pose-t-elle ?

Un dilemme éthique a à voir avec la possible exploitation économique des femmes. Dans des contextes où il y a beaucoup d'inégalités économiques, on pourrait penser que des femmes vont décider de porter l'enfant d'autrui afin d'obtenir de l'argent et pour certaines cela implique un risque d'exploitation. Un autre dilemme éthique a trait à la commercialisation de quelque chose qui est considéré comme intime, dans la sphère du féminin, familial et privé, c'est-à-dire un champ qui ne devrait pas être ouvert aux échanges économiques ou relever de ce qui est considéré comme un travail rémunéré. Par conséquent, le terme maternité de substitution est utilisé de manière péjorative.

Pourquoi l'État espagnol ne l'a-t-il pas réglementé, comme cela a été fait dans des pays voisins ?

La question n'a pas été sérieusement abordée et les chercheurs qui étudient la question n'ont pas été invités à fournir des informations. La question est devenue excessivement politisée ces dernières années et n'a pas été abordée de manière sereine. Au lieu d'avoir un débat social complexe, avec des nuances et une analyse des différentes expériences internationales, les gestatrices et leurs familles sont criminalisées de manière simpliste.

La ministre de l'Égalité a considéré la gestation pour autrui comme une « forme de violence » à l'égard des femmes. Qu'est-ce que tu penses de ça ?

Dans les cas que je connais, l'Ukraine et la Californie, je ne peux pas dire que c'est comparable à une forme de violence faite aux femmes. Elles décident consciemment de postuler pour être gestatrices et signent sciemment les contrats qui les protègent. Le problème serait de supposer que la gestation pour autrui s'exerce de manière forcée, c'est-à-dire dans des contextes socio-économiques ou socio-culturels qui ne leur permettent pas de décider librement.

Les femmes féministes s'y opposent et les gestatrices demandent à être respectées. N'est-ce pas contradictoire ?

Ce qui est contradictoire pour moi, c'est qu'ils veulent imposer certains grands récits ou manières d'universaliser toutes les femmes. D'un autre côté, je comprends qu'il y ait des groupes féministes qui s'inquiètent du fait qu'il y a des femmes qui ne prennent pas librement la décision. Les gestatrices que je connais pensent qu'elles sont assez intelligentes pour prendre des décisions qui ne vont pas contre elles. Certaines se considèrent comme des féministes et s'étonnent qu'il existe des groupes féministes qui prétendent qu'elles sont exploitées. Le féminisme doit écouter la voix de toutes les femmes, pas seulement celles qui s'inscrivent dans les modes conventionnels de gestation et d'éducation.

Il y a beaucoup d'ignorance. Quels sont les principaux préjugés ?

Ils ont à voir avec l'idée que la gestatrice peut s'attacher émotionnellement au bébé et avoir des problèmes pour le rendre aux parents. Il est difficile de comprendre que pour ces femmes, ce bébé n'a jamais été le leur. Nous avons interrogé, dans deux projets de recherche, douze femmes ukrainiennes et 29 femmes californiennes et aucune n'a dit avoir eu des problèmes pour donner le bébé ou l'avoir regretté.

Congrès. Les associations de familles Gure umeen ametsak et Ce sont nos enfants, organisatrices du congrès sur la gestation pour autrui qui aura lieu les 21, 22 et 23 juillet 2023 à Bilbao, ont lancé hier un appel public à la ministre de l'Égalité, Irene Montero, déjà votre équipe pour y venir. "Il serait opportun qu'avant de prendre des décisions au niveau législatif, ils écoutent les preuves scientifiques par le biais de chercheurs en sciences sociales et les témoignages des femmes qui participent à ces processus", ont-ils souligné dans l'espoir que "la position punitive qui a adopté par le ministère de l'Égalité », auquel ils ont demandé que la maternité de substitution soit réglementée en dehors de la loi sur l'avortement.

Appel à Irène Montero

Les associations de familles « Gure umeen ametsak » et « Son nuestros hijos », organisatrices du congrès sur la gestation pour autrui qui aura lieu les 21, 22 et 23 juillet 2023 à Bilbao, ont lancé hier un appel public à la ministre de l'Égalité, Irene Montero, et à son équipe pour y venir. "Il serait opportun qu'avant de prendre des décisions au niveau législatif, ils écoutent les preuves scientifiques par le biais de chercheurs en sciences sociales et les témoignages des femmes qui participent à ces processus", ont-ils souligné dans l'espoir que « soit nuancée la position punitive adoptée par le ministère de l'Égalité », auquel ils ont demandé que la gestation pour autrui soit réglementée en dehors de la loi sur l'avortement.